



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

Samedi 14 février 2026 à 9h30, à BRAM (11)

COMPTE-RENDU

PARTICIPATION

12 membres du **Comité Directeur** sont **présents** : Christian Arnold, Hervé Aribaud, Olivier Duchez, Danièle Fabre, Michel Fontayne, Antoine Garcia, Frédérique Gauthier, Philippe Géraud, Guillaume Lerosier, José-Marie Lopez-Cuesta, Anne-Marie Ruffié, Raymond Serres.

3 membres du **Comité Directeur** sont **absents excusés** : Richard Benet, Richard Franco, Francis Valadier.

1 - COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président ouvre la réunion en remerciant les participants.

Il donne les informations suivantes :

- les présidents de COREG seront conviés à une réunion au siège fédéral le vendredi 20 mars 2026 ;
- les **présidents** de COREG et de **CODEP** des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie seront conviés à une **réunion inter-zones à Agen le samedi 14 novembre 2026** ;
- il remettra un trophée au nom du COREG à **André Villanova** lors de la journée en souvenir d'Albert Bures ; ce monsieur a 89 ans, est licencié au club cyclo pays d'Olmes (09) et a connu Albert Bures ;
- la commune de **Trébas** (81) a demandé le cahier des charges pour obtenir le label "Territoire vélo" ;
- une nouvelle randonnée permanente "**La route de Saint Guilhem**" (34) est en voie d'homologation ;
- il compile les calendriers 2026 des 13 CODEP et les communiquera à tous les présidents de CODEP ; ceci a pour but de promouvoir le "**Challenge d'Occitanie**" ;
- le **CODEP 32 fêtera ses 50 ans** le samedi 13 juin 2026 ;
- la manifestation "**Ensemble à vélo**" sera organisée en **2028** ; la fédération cherche des candidats pour ce faire ;
- on déplore **deux décès récents** : Caroline Muller (CODEP 09) et Jacques Sans-Mila (CODEP 31) ;
- la fédération française du sport adapté (région Occitanie) organise la trans-Occitanie du 1^{er} au 11 juin.

2 - REGARD SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

À l'issue d'un tour de table, chacun se dit globalement satisfait du travail réalisé ensemble et **le Comité Directeur décide de poursuivre en l'état.**

3 - LES EFFECTIFS

On rappelle que l'**effectif** du COREG Occitanie au 30 novembre 2025 était de **11334 licenciés**.

À date, la trajectoire de **prise des licences 2026** du COREG est **comparable à celle de l'an dernier**.

Le nombre de nouveaux licenciés est légèrement plus élevé que l'an dernier ; celui des "départs" (non renouvellements de licence) également.

À date, 2 CODEP sont en avance par rapport à l'an dernier (CODEP 12 et 34) et **4 CODEP sont en retard** (CODEP 09, 11, 65 et 82).

Une étude des "départs" gagnerait à être menée, la maille d'un CODEP semblant être la plus pertinente.

À date, on dénombre 5 nouveaux clubs et 14 clubs ne se sont pas (encore) ré-affiliés.

4 - PLAN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 2025/2028

Le Comité Fédéral a rédigé le "**Plan de développement fédéral 2025/2028**" (cf l'onglet "Gestion documentaire" du site internet de la fédération).

*À partir de ce document, du "Projet sportif régional 2021/2024" et des orientations du moment, Michel et Raymond rédigeront le "**Plan de développement régional 2025/2028**".*

5 - RETOUR DES AG, fédérale, régionale, départementales

AG fédérale

L'AG fédérale a eu lieu à Albi (81) les samedi 13 et dimanche 14 décembre 2025, organisée par le CODEP 81 avec l'aide de la mairie d'Albi. Le compte-rendu figure dans le Bulletin Fédéral no 183.

AG régionale

L'AG régionale a eu lieu à Monlezun (32) le dimanche 30 novembre 2025, organisée par le CODEP 32 avec l'aide du club de Marciac et de la mairie de Monlezun.

Les statuts ont été mis à jour et signés par le président et le secrétaire.

Raymond fait observer qu'il serait peut-être bon, pour la prochaine AG, de disposer de la liste complète des licenciés d'Occitanie recevant des distinctions fédérales et de préciser les conditions de remise avec les présidents de CODEP.

AG départementales

Les représentants du COREG aux AG des CODEP ont relevé quelques points significatifs :

09 : merci à ce CODEP pour l'organisation de la journée Albert Bures (Lavelanet - 8 mars 2026)

11 : les discussions avec le club de Limoux sur la cyclo-montagnarde occitane sont constructives

12 : RAS

30 : un **nouveau président** (Daniel Hiernaux) et un CD réduit à 5 membres

31 : RAS

32 : un **nouveau président** (Bruno Lemaire)

34 : RAS

46 : une section "sport-santé" très active

48 : RAS

65 : un club de 118 membres ne se ré-affilie pas à la FFCT

66 : un **nouveau président** (Jean-Marie Compta) et une structuration en cours - *Demande l'appui du COREG pour les féminines (Frédérique)*

81 : RAS

82 : un **nouveau président** (Guy Gaubert)

6 - RETOUR SUR LA RÉUNION DES DÉLÉGUÉES DÉPARTEMENTALES FÉMININES

La commission "féminines" (Frédérique, Anne-Marie, Danièle) a réuni les Déléguées Départementales Féminines le samedi 17 janvier 2026 à Bram (11).

Le **voyage itinérant féminin 2026** est organisé par le CODEP 82 les samedi 26 et dimanche 27 septembre. Il partira de Golfech (82).

Le Comité Directeur valide le choix du Lot (46) pour 2027. Il regrette vivement cependant que l'ex Languedoc-Roussillon n'ait pas donné suite pour cette date.

Pour plus d'information, le lecteur se reportera au compte-rendu de cette réunion, diffusé par ailleurs et *disponible auprès de la commission "féminines"*.

7 - PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

José présente le **calendrier des formations du premier trimestre 2026** : dirigeant (4 stages), animateur (4), initiateur (1), mécanique (5). De plus, un **stage de moniteur** est prévu en octobre, avec le CODEP 81.

Concernant les frais de formation, le Comité Directeur s'accorde à dire que **les coûts de formation doivent être pris en charge en totalité par les structures fédérales**. Pour les participants aux formations ceci vaut pour les frais de déplacement, de restauration et, le cas échéant, d'hébergement.

José fera un point sur les pratiques selon les CODEP quant à la prise en charge de ces frais.

À traiter, le cas échéant, en présence des présidents de CODEP.

8 - LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PHARES 2026

On rappelle que figurent dans ce calendrier les **manifestations régionales directement liées au COREG** (par une convention, un cahier des charges, un engagement particulier) et les **manifestations départementales** (1 par CODEP) que les CODEP souhaitent mettre en avant.

Le COREG s'engage à promouvoir ces manifestations en matière de communication : site internet, réseaux sociaux (page Facebook), ...

9 - LA CYCLO-MONTAGNARDE OCCITANE 2026

Philippe fait un point détaillé de la préparation de la cyclo-montagnarde. Une réunion des clubs organisateurs a eu lieu le jeudi 15 janvier 2026. À ce jour, 37 personnes sont inscrites. La déclaration en préfectures a été effectuée. La convention pour l'hébergement est attendue.

Le Comité Directeur valide les dispositions suivantes :

- le sac en papier (et son sticker) destiné à recueillir chaque dossier,
- le règlement et le carnet de route,
- le maillot de la cyclo-montagnarde,
- l'achat de 6 oriflammes (et leur support) et de 2 banderoles, à la charge du COREG,
- le T-shirt pour les bénévoles.

10 - PLAN DE COMMUNICATION

La **communication du COREG** utilise le site internet d'une part et les réseaux sociaux (page Facebook) d'autre part. Elle est animée par la commission "structures-communication" et porte sur les manifestations phares 2026 ainsi que sur toute manifestation signalée par un CODEP.

La **communication sur la cyclo-montagnarde occitane 2026** relève de ce dispositif. Elle est cependant complétée par la commission "tourisme".

Le Comité Directeur valide le maillot COREG et la commande de 50 exemplaires. Un maillot sera remis gracieusement à chaque membre du CD, pour représenter le COREG dans les manifestations.

11 - CAHIER DES CHARGES DES MANIFESTATIONS "COREG"

Le Comité Directeur souhaite que les manifestations relevant de sa compétence soient formalisées.

C'est actuellement le cas pour les 5 randonnées mémorielles, sous forme de "conventions".

Le **Comité Directeur décide** de rédiger un **cahier des charges** pour les manifestations suivantes :

- **la cyclo-montagnarde occitane**, en complément du cahier des charges national et en s'appuyant sur le règlement et le retour d'expérience 2026 – *Commission tourisme* ;
- **le voyage itinérant féminin**, sur la base de ce qui existe – *Commission "féminines"* ;
- **l'assemblée générale**, sur la base d'un document de 2018 – *Président*.

12 - SUBVENTION ANS

Le Comité Directeur envisage de déposer une demande de subvention ANS 2026. Pour cela, il faut d'abord établir le **compte-rendu financier de la subvention 2025**. Ensuite, au titre de retour d'expérience 2025, le **Comité Directeur** (et plus particulièrement la cellule ad'hoc) **veillera à la qualité du dossier** qui sera déposé.

Michel et Antoine rédigent le rapport financier 2025.

Michel, Antoine, Frédérique, José et Olivier, rédigent le dossier de demande 2026.

13 - RÉFLEXION SUR LA CRÉATION D'UNE COMMISSION "VTT-Gravel"

José et Olivier explicitent les raisons conduisant à la réflexion sur la création d'une commission "VTT-Gravel" :

- demande de correspondants VTT-Gravel en région de la part de la commission nationale sports-nature (50% des COREG ont ce type de commission),
- recensement des évènements VTT-Gravel en Occitanie et évolution (type, nombre, participants...),
- promotion du Gravel en région via la création de sections Gravel dans les clubs ou de clubs spécifiques VTT ou Gravel,
- participation à la création d'évènements à portée nationale "vertes VTT ou Gravel" (Evènement phare fédéral Gravel, ex: équivalent maxi-verte),
- diffusion et promotion les labels des organisations VTT et Gravel (cahiers des charges développés ou remis à jour en 2026),
- promotion des bases VTT et Gravel,
- développement de raids ou challenges VTT ou Gravel, transposition éventuelle de challenges ou raids existants, ...

Prenant acte du développement de ces pratiques et des arguments ci-avant, **le Comité Directeur décide de mettre en place une commission "VTT-Gravel"**, *animée par José et Olivier*.

14 - TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

Les commissions tourisme, féminine et formation se sont exprimées ci-avant.

Commission "jeunes"

Olivier a participé au **séminaire "Jeunes 2025"** les 7 et 8 novembre 2025 à Metz (cf la revue fédérale no 763 de janvier 2026).

Il prépare la saison 2026 avec les CODEP et les Écoles Françaises de Vélo.

Commission "sport-santé"

Guillaume a suivi la formation ad'hoc et est référent en la matière. Il fait part au Comité Directeur des 2 expériences qu'il mène sur le terrain au sein de son club (Club des Randonneurs Albigeois) : une "**cyclo-découverte**" tous les premiers dimanches de chaque mois de mars à novembre et des **balades "à vélo pour la santé"** les mardi, jeudi et dimanche à partir de mars.

Le Comité Directeur l'encourage à poursuivre.

Guillaume tient à disposition les 2 affiches correspondantes, particulièrement réussies.

Commission "sécurité"

Une réunion d'information "sécurité" a eu lieu à Montpellier, en présence du délégué fédéral.

15 - CALENDRIER DES RÉUNIONS 2026

Le Comité Directeur arrête le **calendrier des réunions 2026** :

- réunion du CODIR seul : le samedi 14 février à Bram (pour mémoire),
- réunion du CODIR en présence des présidents de **CODEP** : le samedi **11 avril** à Bram,
- réunion du CODIR seul : le samedi 27 juin,
- réunion du CODIR en présence des présidents de **CODEP** : le samedi **10 octobre**,
- réunion du CODIR seul : le vendredi 4 décembre,
- assemblée générale 2026 : le samedi **30 janvier 2027** à Fabrègues (34).

16 - QUESTIONS DIVERSES

Hervé suggère de mettre en place des "**concentrations**" à la **jonction de 3 départements** d'Occitanie, par exemple au bassin de Saint Ferreol pour l'Aude, la Haute-Garonne et le Tarn.

À traiter en présence des présidents de CODEP.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants à cette journée
et clôture la réunion à 16h30.

Fait à Castres le 28 février 2026,

Le secrétaire,



Raymond Serres